

Lundi 01 FÉVRIER 2016

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 01 février deux mille seize (2016), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Isabelle Plante	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Pascal Lessard	siège no 3 Absent
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

028-02-16

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier et 25 janvier 2016.
3. Correspondance :
 - 1) MMQ : Ristourne d'assurance.
 - 2) CPTAQ : Dossier de Construction et agrégats Lessard inc.
 - 3) CPTAQ : Dossier de Pro-Mix Agrégats inc.
 - 4) Drone Expert : offre de services
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
 - 1) Adoption des dépenses.

- 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 01 février 2016.
- 3) Salle municipale : Estimation pour peinture.
- 4) Bureau municipal : Estimation pour armoire salle de conférence.
- 5) Fêtes du 100^{ième} : Signature de documents.
- 6) Remplacement du photocopieur : offre de services.
- 7) Chambre de Commerce et d'industrie : Soirée des Sommets.
- 8) Bureau municipal : Demande d'appel d'offre pour conciergerie.
- 9) OBVRL : Rencontre pour le 30 mars 2016.
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 1) Municipalité St-Léon-le-Grand : Technicien en prévention incendie 2016.
7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) MTQ : aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
8. URBANISME
 1. CPTAQ : Dossier de cession.
9. ENVIRONNEMENT
 - 1)
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
 - 1) Prêt de raquettes.
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
 - 1)
 - 12) Période de questions
 - 13) Clôture de la session

029-02-16

Approbation des procès-verbaux du 11 janvier et 25 janvier 2016

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal des séances du 11 janvier et du 25 janvier 2016.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le procès-verbal des séances du 11 et 25 janvier 2016 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondance

030-02-16

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) MMQ : Ristourne d'assurance.
- 2) CPTAQ : Dossier de Construction et agrégats Lessard inc.
- 3) CPTAQ : Dossier de Pro-Mix Agrégats inc.
- 4) Drone Expert : offre de services

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

031-02-16

Adoption des dépenses.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201600024 à 201600054 inclusivement totalisant un montant de 57 636.86\$ et les salaires de décembre 17 790.29\$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

032-02-16

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 01 février 2016.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 janvier 2016.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

033-02-16

Salle municipale : Estimation de peinture.

Considérant que la municipalité désire refaire la peinture dans la salle municipale ainsi que les salles de bain;

Considérant que la municipalité a en main une estimation de JLR Peinture au montant de 4015.44\$ incluant les taxes;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre de JLR Peinture pour refaire à salle municipale au montant de 4015.44\$ incluant les taxes. D'autre part, le Conseil accepte l'offre et demande à ce que les travaux soient cédulés avec le directeur général afin de ne pas nuire au service municipal.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

034-02-16

Bureau municipal : Estimation pour armoire salle de conférence.

Considérant que l'offre déposée par Ébénisterie Feuille D'Érable pour la confection et l'installation de meuble de comptoir pour la salle de conférence au montant de 946.89\$ taxes incluses;

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre déposée par Ébénisterie Feuille D'Érable pour la confection et l'installation de meuble de comptoir pour la salle de conférence au montant de 946.89\$ taxes incluses. D'autre part, le

Conseil accepte l'offre et autorise la dépense qui sera financée à même le fond général de la municipalité.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

035-02-16

Fêtes du 100^{ième} : Signature de documents.

Considérant que dans les activités de la préparation des Fêtes du 100^{ième} de Sainte-Angèle-de-Prémont, il y aura plusieurs documents à signer pour confirmer les orientations du Comité et du Conseil municipal;

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tous documents translatifs au bon fonctionnement de la préparation des fêtes du 100^{ième} anniversaire de Sainte-Angèle-de-Prémont.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

036-02-16

Remplacement du photocopieur : Offre de services

Considérant que la municipalité désire changer son photocopieur pour du matériel plus récent et plus performant;

Considérant que deux offres ont été déposées pour, soit une offre de SBM, compagnie déjà implanté au bureau municipal au montant de 146\$ de location par mois plus les frais d'utilisation pour les copies, ce qui revient moins dispendieux que ce que la municipalité paie présentement, le tout pour un Sharp MX4141 DEMO ce qui reviendrait au coût mensuel de 225.54\$;

Considérant que la deuxième offre vient de la compagnie RICO pour un photocopieur MP C4501 au cout de 158\$ par mois plus les frais de photocopies ce qui reviendrait au même coût mensuel que l'ancien soit 281.00\$;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance des deux offres et prend la décision d'aller à l'offre la plus basse soit celle de SBM, compagnie qui fournit déjà le service à la municipalité au coût estimé de 225.54\$ mensuellement. D'autre part, le Conseil autorise le changement du copieur et autorise le directeur général à signer l'entente avec la compagnie SBM.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

037-02-16

Chambre de Commerce et d'industrie : Soirée des Sommets.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de la Chambre de Commerce et d'industrie en rapport avec la soirée des Sommets 2016. D'autre part, la

municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont informe la Chambre de Commerce qu'elle ne participera pas, cette année, à la Soirée des Sommets.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

038-02-16

Bureau municipal : Demande d'appel d'offre pour la conciergerie.

Considérant que les nouveaux bureaux municipaux sont présentement disponibles pour usage;

Considérant qu'il est devenu nécessaire de faire une demande d'appel d'offre pour la conciergerie;

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, mandate le Directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer une demande d'appel d'offre pour l'entretien ménager des bureaux municipaux. D'autre part, la demande sera effectuée auprès d'au moins 2 soumissionnaires. Avant d'effectuer une demande officielle, l'offre sera soumise à l'inspecteur municipal.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

039-02-16

OBVRLY : Rencontre pour le 30 mars 2016.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande de rencontre de l'OBVRLY en rapport avec la caractérisation des cours d'eau en date du mercredi 30 mars 2016 de 19h00 à 20h30 à Sainte-Ursule. D'autre part, le Conseil mandate Denis Bergeron à assister à la rencontre. De plus, la demande devra être représentée en mars.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

040-02-16

Municipalité St-Léon-le-Grand : Technicien en prévention incendie 2016.

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Plante appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la facturation pour le technicien en prévention incendie pour l'année 2015 et des frais pour l'année 2016. D'autre part, le Conseil accepte la facturation et les frais pour l'année 2016 dans le cadre du préventionniste Monsieur Mario Ducharme.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TRANSPORT/VOIRIE

041-02-16 **MTQ : demande de remboursement subvention amélioration réseau routier.**

Considérant la subvention accordée à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont pour l'amélioration du réseau routier municipal par le Ministre des Transports DANS LE DOSSIER 00022703-1;

Considérant que les dépenses s'élèvent à 191 523.00\$.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 20 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports. Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

042-02-16 **CPTAQ : Dossier de cession.**

Considérant que le demandeur occupe depuis plusieurs années une partie du lot 413 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Paulin, circonscription foncière de Maskinongé.

Considérant qu'afin de rendre conforme les titres de propriété du demandeur à l'occupation des lieux, Monsieur Roch Bergeron, propriétaire immatriculé sur ladite partie du lot 413, a consenti une cession au demandeur de ladite partie du lot. Je joins avec la présente une copie dudit acte de cession.

Considérant ladite partie de lot est devenu le lot 5 681 971 cadastre du Québec, circonscription foncière de Maskinongé.

En conséquence, Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande Madame Rose-Estele Lacoursière faite à la Commission De Protection Du Territoire Agricole Du Québec de ratifier la cession dont copie est jointe avec la présente. D'autre part, le Conseil demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de prendre en considération la présente demande. Vu qu'il était impossible d'obtenir une telle autorisation avant de dépôt du cadastre du Québec, en date du 11 novembre 2015 et, afin d'éviter les coûts d'opération cadastrale.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS :

043-02-16

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à (19h45).

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 1^{er} février 2016.

Jean Charland, g.m.a.
Directeur général &
Secrétaire-trésorier